

Mobilisation des enseignant-e-s et des étudiant-e-s au Québec

Un contexte général d'austérité



Le Québec n'échappe pas aux politiques d'austérité. Couillard, premier ministre du gouvernement depuis avril 2014¹, a fait de la baisse des financements publics sa priorité, refusant hypocritement le terme d'austérité. Pourtant, l'institut de recherche et d'information socio-économique, qui a mis en place un observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec, évalue à plus de 3 milliards de dollars canadien les compressions budgétaires depuis son arrivée². Pierre Fortin, professeur d'économie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), bien que partageant l'objectif affiché du gouvernement du fameux « équilibre des finances » remarque que le Québec est parmi les pays riches l'un de ceux qui mènent une des politiques d'austérité les plus sévères.

Les conséquences dans l'éducation

Dans l'éducation, cela se traduit par exemple par une coupe de 350 million de dollars pour l'année 2015³. Le gouvernement cherche à diminuer les effectifs ce qui risque notamment de faire disparaître les 600 postes d'enseignant-e-s ressources et enseignant-e-s orthopédagogues qui encadrent et aident les élèves les plus en difficultés. Alors que les enseignant-e-s se mobilisent et que des négociations sont en cours, le gouvernement continue dans la même direction et a annoncé de nouvelles mesures : dans le primaire de 32 heures de présence à l'école (dont 32 heures de cours), la semaine des enseignant-e-s passerait à 35, voire 40 heures. La moyenne par classe des élèves dans le primaire et le secondaire serait augmentée. Actuellement, les écoles de la région de Montréal seraient déjà à 110% de leur effectif et passeraient l'année prochaine à 120%⁴. Par ailleurs, les élèves handicapé-e-s sont actuellement comptabilisés pour deux ou trois élèves pour tenir compte de la charge de travail supplémentaire que cela représente pour les enseignant-e-s. Désormais ils seraient comptabilisés de la même manière que les autres élèves.

Par ailleurs, le gouvernement Couillard s'en prend aussi aux commissions scolaires.

Celles-ci sont des formes de gouvernement locaux, au nombre de 72 sur le territoire québécois, qui organisent l'éducation du préscolaire (maternelle) à la formation des adultes. Elles sont constituées de membres élus par la population directement. Bien que le taux de participation à ces élections soit très faible, elles sont considérées importantes dans la démocratie québécoise. Mais elles sont aussi moins dociles face aux politiques gouvernementales de baisse constante des budgets. C'est pourquoi le gouvernement Couillard souhaite supprimer ce mode de désignation et réduire le nombre de commissions. Il s'agit donc de supprimer un des obstacles dans la mise en œuvre des compressions successives que subit le secteur de l'éducation.

Mobilisation enseignante et étudiante

L'accumulation de ces compressions et l'ensemble des mesures qui en suivent mobilisent différents secteurs de l'éducation. Ce sont les étudiant-e-s qui ont réagi les premiers. En 2012 déjà, une grève massive des étudiant-e-s contre une hausse importante des frais d'inscription, appelée « Printemps érable », avait marqué la Belle Province. À la fin de l'hiver 2015 de nouvelles grèves ont eu lieu, de quelques jours à quatre semaines selon les universités. Il s'agissait cette fois de dénoncer de manière large la politique d'austérité menée par le gouvernement. Selon l'ASSÉ (Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante, l'une des deux fédérations syndicales étudiantes québécoises, généralement la plus radicale) le 12 mars il y a eu 30 000 étudiant-e-s en grève. Camille Godbout, l'une de ses portes-parole affirmait dans le même communiqué « Pour nous, il s'agit d'une démonstration claire que nous sommes en train de construire un mouvement social large contre les mesures d'austérité.»⁵ Il s'agissait donc pour les étudiant-e-s de construire un mouvement devant s'inscrire dans une mobilisation plus générale. Ils savaient déjà que des grèves d'enseignant-e-s du primaire et du secondaire étaient prévues pour l'automne (cf. ci-dessous l'interview d'une étudiante de Sherbrooke, porte-parole d'un syndicat étudiant). Mais ces grèves étudiantes ont fait l'objet de débat quant à leur légitimité, et de nombreuses poursuites contre des étudiants mobilisés sont encore en cours.

Du côté des enseignants, la FAE (Fédération Autonome de l'Éducation) a appelé les 34 000 membres qu'elle représente (soit environ un tiers du personnel enseignant québécois) à faire grève le 31 septembre et organise une « grève rotative » entre le 26 et le 28 octobre. En parallèle, la FSE (Fédération Syndicale de l'Enseignement), porte le mouvement « l'école à bout de bras » qui s'appuie notamment sur des mobilisations de parents d'élèves et de personnel de l'éducation pour peser sur les négociations avec le gouvernement. Des parents ont par exemple formé des chaînes autour des écoles pour dénoncer les compressions budgétaires. Mais si ce mouvement bénéficie d'un certain soutien populaire, il est loin de se donner le rapport de force qui pourrait commencer à faire hésiter le gouvernement dans son acharnement austéritaire.

Les étudiant-e-s ont repris la mobilisation à la rentrée. Plusieurs appels à la grève ont été lancés fin septembre malgré des tensions dans certaines universités. Le 27 septembre, à l'Université de Montréal (UdM), une partie des étudiant-e-s a cherché à

faire respecter la grève votée en AG, mais la direction a fait appel à la police pour arrêter certain-e-s d'entre eux et elles. À l'Université de Québec à Montréal, les étudiant-e-s en sciences humaines ont aussi voté une grève pour la rentrée et ont empêché la tenue des cours dans leur filière. À Sherbrooke, dans un climat un peu moins tendu, les 2000 étudiant-e-s en sciences humaines ainsi qu'en science de l'éducation ont fait grève entre le 30 septembre et le 3 octobre.

Vers une mobilisation générale interprofessionnelle ?

L'ASSÉ, l'une des deux fédérations québécoises étudiantes, et généralement la plus radicale, a appelé le 5 octobre à une « semaine de perturbation nationale contre les mesures d'austérité et pour un réinvestissement massif dans les services publics. »⁶. Mais surtout, elle commence à populariser le mot d'ordre d'une grève générale, associant donc étudiant-e-s et travailleur-euse-s. Combattant l'austérité, les étudiant-e-s mobilisé-e-s ont une conscience claire de la nécessité de relier leurs revendications à celle des travailleur-euse-s, notamment ceux et celles des services publics particulièrement touchés par les coupes budgétaires.

La défense des services public est l'objet du front commun qui s'est constitué en 2015. Les fronts communs sont des stratégies d'actions récurrentes au Québec. Il s'agit du regroupement de plusieurs syndicats pour peser plus fortement dans les négociations patronales (c'est-à-dire en réalité avec le gouvernement). Celui-ci regroupe le CNS (Confédération des Syndicats Nationaux), le SISP (Secrétariat Intersyndical des Services Publics), et la FTQ (Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec). Mais si la grève apparaît comme stratégie pour peser dans les négociations, elle apparaît comme un moyen ponctuel et limité. En revanche, dans une lettre publique, un ensemble de militant-e-s de différents syndicats appelle à se saisir de cette perspective pour « une grève créative et combative »⁷. Ce qui est particulièrement intéressant dans cet appel, c'est la volonté de réappropriation de la grève par les travailleur-euse-s eux-mêmes et elles-mêmes : « *Pour que cette grève soit massive, dynamique, inspirante et victorieuse, il faudra faire en sorte que cette grève soit notre grève - la grève des préposé.e.s à l'entretien, des professeur.e.s, des infirmiers et infirmières, des employé.e.s de bureau... La grève ne pourra prendre vie que si elle est prise en charge par les syndicats locaux et par leurs membres - autrement dit par la base* ». Cette volonté d'auto-organisation s'accompagne d'un constat du manque de combativité des directions syndicales nationales : « *Cela est d'autant plus difficile que les directions nationales sont très hésitantes à soutenir des initiatives combattives autonomes des syndicats locaux, comme l'expérience de la grève sociale enseignante du 1er mai 2015 l'a démontré* ». Enfin, il souligne l'importance de se lier au mouvement étudiant, de la convergence des luttes.

Au-delà des secteurs de l'éducation qui sont très mobilisés, c'est donc l'ensemble du secteur des services publics qui pourrait être le théâtre d'une lutte importante dans les prochaines semaines au Québec. La violence des coupes budgétaires rencontre un début d'opposition auquel les étudiant-e-s ont ouvert la voie, fort de la mobilisation du

printemps 2012 qui a marqué les esprits.

Interview d'Alexandra, étudiante à l'université de Sherbrooke, 1er octobre 2015

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Alexandra, j'étudie en deuxième année de baccalauréat de psychologie⁸ à l'université de Sherbrooke. Je suis responsable à la coordination et porte-parole de l'AGEFLESH.

Peux-tu présenter l'AGEFLESH ?

L'Association Générale Etudiante de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines est un syndicat qui représente les étudiant-e-s de premier cycle de sciences humaines. Il s'agit d'une association militante qui offre aussi des services aux étudiant-e-s. L'AGEFLESH fait partie de la FEUS (Fédération Etudiante de l'Université de Sherbrooke), mais a fait le choix de s'affilier nationalement à l'ASSÉ (Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante), plutôt que la FEUQ (Fédération Étudiante Universitaire du Québec) à laquelle la FEUS est affilié. L'ASSÉ fonctionne plus sur des principes de démocratie participative, les décisions partent plus de la base et est plus combative, plus militante que la FEUS.

Quelles sont les raisons de la grève étudiante ?

Il s'agit d'une lutte contre l'austérité, une lutte large. Un combat contre les différentes coupes budgétaires à l'université mais aussi dans des secteurs comme la santé, les secteurs qui représentent des débouchés importants pour les étudiant-e-s en sciences humaines. A la fac il y a des suppressions de subvention notamment dans les domaines de l'art.

Il y a un démantèlement de l'État providence, une volonté de discréditer le social au profit des entreprises privées. Cela se traduit par un désinvestissement dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Le déficit budgétaire nous apparaît surtout comme un prétexte pour faire passer ces différentes mesures.

La grève a été voté du 30 septembre au 3 octobre. Elle est pensée dans un processus d'escalade des moyens de pression.

Que s'est-il passé durant la grève étudiante du printemps dernier ?

La grève actuelle est dans la continuité de cette grève. Il s'agissait déjà de combattre l'austérité. À Sherbrooke il y a eu deux semaines de grèves. Dans certaines universités cela a duré trois ou quatre semaines. On savait que les syndicats enseignants devaient partir à l'automne, on s'appuyait sur ce départ. Il y a eu un débat pour savoir s'il fallait

les attendre ou non. À l'AGEFLESH on pensait que commencer la grève sans attendre l'automne était un moyen de pression de plus.

Quels sont les liens avec la grève des enseignants ?

On est en lien avec les syndicats d'enseignants pour les inviter aux manifestations. On se bat contre la même machine, c'est une lutte en commun. Mais on ne se coordonne pas pour tout, pour toutes les AG et toutes les grèves. Il s'agit surtout de multiplier les moyens de pression.

Y a-t-il une recherche de convergence avec d'autres secteurs en lutte ?

À Sherbrooke on travaille régulièrement avec les organisations communautaires⁹ comme des associations locales du type Estrie Aide¹⁰ ou des organismes qui luttent pour l'accessibilité au logement. Ces organisations subissent des coupes importantes dans leurs subventions, alors même que les besoins ne cessent d'augmenter. Ensemble nous faisons différents types d'actions, des manifestations, mais aussi des occupations, des banderoles déployées sur un viaduc etc.

Quelle place prend la prise en compte de l'impact spécifique des mesures d'austérité sur les étudiantes, la prise en compte des questions féministes dans les luttes ?

Il s'agit d'une considération importante à l'AGEFLESH et à l'ASSÉ. Les mesures d'austérité précarisent encore plus les femmes. Les mesures touchent l'éducation, la santé où se sont majoritairement des femmes qui travaillent. La familles monoparentales sont surtout des mères seules qui souffrent beaucoup des coupes dans les services. Les femmes sont plus touchées alors qu'il y avait déjà beaucoup d'inégalités entre les femmes et les hommes. L'austérité touche plus les femmes alors que ce sont majoritairement des hommes qui sont au pouvoir, qui sont propriétaires d'entreprises à l'origine de ces mesures.

La lutte féministe est une lutte pour et par les femmes. Les hommes peuvent s'y impliquer comme alliés. Les femmes doivent pouvoir discuter et s'organiser dans des cadres spécifiques comme les caucus non mixtes. C'est un instrument qui favorise ces luttes.

Le droit de grève des étudiant-e-s fait débat au Québec ces derniers temps. Comment ce débat s'est-il posé et quels en sont les enjeux ?

Oui il y a un débat dans la société québécoise sur la reconnaissance du droit de grève étudiant. La grève correspond à la levée des cours. Lorsqu'elle est votée, des groupes passent dans les classes pour expliquer la grève et inviter les étudiant-e-s à sortir. S'ils ne le font pas, nous faisons du bruit, en chantant en jouant de la musique, jusqu'au moment où les enseignant-e-s renoncent à faire cours. Ils-elles renoncent généralement assez vite, les enseignant-e-s sont tenu-e-s de se présenter à leurs cours légalement,

mais ils-elles n'insistent pas pour faire cours. En général ça se passe assez bien. Dans d'autres universités il y a parfois des méthodes plus radicales comme le piquetage.

Le problème est qu'il y a un flou juridique : ce n'est ni légal, ni illégal. Mais les étudiant-e-s réfractaires à la grève ont fait des injonctions pour pouvoir suivre les cours. Une injonction n'a pas à être basée sur le droit mais seulement sur une « apparence de droit ». On y a recourt lorsque l'on risque de subir un préjudice irréparable et qu'il y a un caractère d'urgence. Cela a provoqué le débat. Cela va probablement prendre des années pour régler cette question. Si c'est un gouvernement défavorable à la grève qui légifère, cela nous ferait perdre des droits.

1 Le Québec est un province du Canada, mais qui bénéficie d'une autonomie importante. L'éducation, la santé, l'administration de la justice relèvent de sa seule juridiction.

2 <http://austerite.iris-recherche.qc.ca/>

3

http://www.lafae.qc.ca/wp-content/uploads/2015/08/comm_FAE_20150827_rentree_gouvernement-couillard-abandonne-ecole-publique.pdf

4

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/09/01/001-education-compressions-chaines-humaines-ecole-publique.shtml>

5

<http://www.asse-solidarite.qc.ca/actualite/la-mobilisation-contre-lausterite-sintensifie/>

6

<http://www.asse-solidarite.qc.ca/actualite/semaine-de-perturbation-la-grogne-populaire-prend-forme/>

7 Appel disponible à l'adresse <http://webprolo.net/lettreouverte/>

8 Au Québec le baccalauréat équivaut à la licence française.

9 C'est-à-dire des organisations citoyennes qui aident des secteurs de la population. En France cela correspond au milieu associatif.

10 Organisme qui collecte différents types d'objets usagés pour les revaloriser et les vendre à bas prix.

Anne Brassac, le 20 octobre 2015